



Les CHEVRONS de CHAUDRON

Rassemblement CITROËN-PANHARD



dimanche 6 octobre 2024

Parc du Plessis, CHAUDRON en MAUGES - 49110 MONTREVAULT sur EVRE

Programme

ID Notre IDée :

Rassembler, sur un site de grande qualité, les amateurs des marques CITROËN et PANHARD avec leurs véhicules. Outre le plaisir de se rencontrer et d'échanger sur nos modèles favoris, il nous paraît intéressant de prendre conscience :

- de la continuité des gènes caractérisant les modèles CITROËN et PANHARD,
- de leur singularité esthétique et technique,
- de l'identité forte des 2 marques et de leurs similitudes.

Déroulement :

Rassemblement statique sur une journée. (présence possible à partir de 8 heures, départ possible à partir de 17h)

Lieu :

Vos véhicules sont de qualité ! Nous vous recevons dans un cadre de qualité ! La Propriété du Bas Plessis - Chaudron en Mauges, Maine et Loire (49110-Montrevault sur Evre).



Prairie du parc du Bas-Plessis où se déroulera la manifestation du 6 octobre 2024.

 **Localisation :** Elle vous sera communiquée après inscription.

 **Animation :**

 Présentation d'un modèle CITROEN inédit, prototype ou développement spécifique.  Concours d'élégance, interviews et descriptif des autos. ✨ 90 ans de la Traction. ✨ 70 ans de la Dyna Z. ✨ 50 ans de la CX. Promenades en calèche dans les allées du parc. Autres idées en préparation.

 **Restauration des participants le dimanche :**

Petit déjeuner, café, brioche, apéritif, plateau repas du midi sur le site, l'ensemble est inclus dans le tarif. Repas sous chapiteau.

 **Hébergement :**

Une liste de gîtes, de campings et d'hôtels vous sera fournie.

Pour les participants arrivant la veille nous avons réservé la salle municipale « La Crémaillère », situé à 200 mètres de l'entrée du parc.

Mise à disposition des salles chauffées et des sanitaires (salle réservée pour le week-end, tables et chaises disponibles). Pas d'hébergement en ce lieu. Vous serez en charge de votre restauration du samedi soir.

 **Stationnement plateaux et camping-cars:**

Possibilité d'arriver le samedi 5. Parking de « La Crémaillère » disponible.

 **Promenade :**

Si vous arrivez de bonne heure le samedi nous vous proposerons un road-book local pour occuper agréablement votre après-midi.

 **Véhicules autres marques et visiteurs :**

Les véhicules anciens d'autres marques bénéficieront du parking de « La Crémaillère », situé à 200 mètres de l'entrée du parc. Les visiteurs en véhicules modernes auront à disposition un espace adjacent de 7000m². Tous les visiteurs à pied sont les bienvenus sur le site.

 **Organisation :**

C'est le CLUB RETRO MACAIROIS, réputé pour son savoir-faire en matière événementielle automobile, qui est à la manœuvre !

Nous passerons une bonne journée autour de nos marques préférées, car nos **Déeses** sont **DYNAMIques**...

 **Inscriptions :**

Elles ne seront définitives qu'après acceptation de l'inscription et réception du règlement.



« Les CHEVRONS de CHAUDRON » 6 Octobre 2024

REGLEMENT

PRESENTATION :

Le rassemblement CITROEN-PANHARD est organisé par le Club Rétro Macairois (CRM). sur le site du Parc du Plessis, à Chaudron en Mauges, **le dimanche 6 octobre 2024. Le site est accessible dès 8 h. Les participants s'engagent à ne pas quitter le site avant 17 heures, par respect mutuel.**

La manifestation est de caractère statique.

RESPONSABILITE :

- Chaque participant s'engage **à se soumettre au règlement spécifique** de la journée par le seul fait de **son bulletin d'inscription signé.**
- Chaque participant est responsable des dégradations, des incidents et accidents qu'il pourrait commettre ou provoquer. Il ne peut en aucun cas tenir l'organisateur pour responsable.
- Le CRM adaptera les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

CIVILITES :

- Chacun adoptera une **conduite respectueuse** vis-à-vis du propriétaire du site qui nous accueille et des biens mis à notre disposition.
- De la même façon, la propriété étant habitée, chacun s'engage formellement à respecter les limites piétonnes fixées par les panneaux « Privé ».
- Un périmètre, concernant la circulation des véhicules participants, sera défini à l'intérieur du Parc du Plessis. Toute activité motorisée est interdite en dehors de ce périmètre.
- Pour les besoins de l'animation, certains véhicules auront à circuler sur le site. Les conducteurs s'engagent à **rouler au pas** et à veiller à ne pas provoquer d'accident avec les nombreux piétons et autres véhicules présents sur le site.

CONFORMITE :

- Votre véhicule doit être **assuré.**
- Tous les véhicules admis sur le site doivent être exclusivement des CITROEN et des PANHARD et doivent être conformes aux modèles consignés sur le Programme, sauf **véhicules d'exception ou dérivés, soumis à l'approbation des organisateurs.**
- Les bons états de présentation et de fonctionnement des mécaniques sont vivement conseillés.

DELEGATION :

Le signataire donne mandat au CRM pour régler tout problème survenant pendant la manifestation. De par cet engagement, le CRM représenté par M. LEVRON Christophe (Président) aura tout droit de décision en cas de litige. Le CRM peut se retourner contre le signataire si celui-ci est engagé dans une quelconque procédure mettant en cause la sécurité de la manifestation, voire sa moralité.

REPAS :

Le repas de midi sera servi sous chapiteau. Merci de compléter les tables au fur et à mesure de votre arrivée et à votre départ, de regrouper les couverts en bout de table.

INSCRIPTIONS / RESERVATIONS :

- L'engagement n'est accepté qu'accompagné de son règlement, de préférence par chèque bancaire à l'ordre du Club Retro Macairois. L'association ne prend pas de règlements par carte bancaire.
- Les chèques de règlement ne seront encaissés qu'après le 6 octobre.
- En cas de dédit de dernière heure, le CRM appréciera chaque situation en matière de restitution du chèque d'inscription.
- Tout bulletin non signé sera considéré comme non inscrit aux Chevrons de Chaudron.
- La date limite des engagements est fixée au 08 septembre 2024.

Chaque participant s'engage avoir pris connaissance du présent règlement et y adhérer par le fait de sa signature.

| | | | | |
|--|----------------------------------|--|----------|---|
| Nombre de Participant(s) : | Conducteur + Accompagnateur(s) : | | x 37 € = | € |
| | Enfant(s) (-14 ans) : | | x 20 € = | € |
| Votre règlement vous donne accès au repas du midi et à une plaque « souvenir » de l'évènement par véhicule | | | Total = | € |

Votre signature (obligatoire) :